

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOUZAN PROCÈS-VERBAL

L'an deux mille vingt deux, le quinze décembre, à vingt heures.

Sous la présidence de Monsieur Thierry HUREAU, Maire.

Quorum : 10 / 13

L'ordre du jour est le suivant :

- ↪ Désignation d'un secrétaire de séance,
- ↪ Approbation du Procès-verbal de réunion du 21 novembre 2022,
- ↪ Location de la Salle des Fêtes au vu des tarifs annoncés de l'électricité à partir de Janvier 2023 - Délibération,
- ↪ Nouvelle organisation pour la réservation de la Salle des Fêtes lorsqu'elle pourra être louée - Délibération,
- ↪ Organisation du Secrétariat en vue de la sobriété énergétique - Délibération,
- ↪ Avenir du Restaurant « Léonie » - Délibération,
- ↪ Questions diverses.

Début de Séance : 20 h 07

Désignation d'un secrétaire de séance : Pierre LEGER.

### Objet : Approbation du Procès-verbal de la réunion du 21 Novembre 2022

		Pouvoirs	Votes
Thierry HUREAU Maire	PRÉSENT		Pour
Pierre LEGER 1 <sup>er</sup> Adjoint	PRESENT	A un pouvoir de Guy LOUCHART	Pour
Christelle DULAU 3 <sup>ème</sup> Adjointe	PRÉSENTE		Pour
Brigitte BROCHETON Conseillère	PRÉSENTE		Pour
Christian GEARDRIX Conseiller	PRÉSENT		Pour
Christophe TRILLAUD 2 <sup>ème</sup> Adjoint	PRÉSENT		Pour
Delphine LAIZET Conseillère	PRÉSENTE		Pour
France STIVIL Conseillère	PRÉSENTE		Pour
Guillaume PÉRIN Conseiller	ABSENT NON EXCUSÉ		/
Guy LOUCHART Conseiller	ABSENT EXCUSÉ	A donné un pouvoir à Pierre LEGER	Pour
Hélène FERRO Conseillère	PRÉSENTE		Pour
Patricia CHARANNAT Conseillère	ABSENTE EXCUSÉE		/
Thierry GUILLAUME Conseiller	PRÉSENT		Pour

Pour : 10    Contre : 0    Abstention : 0

**Discussions** : demande de précision sur les délibérations sur le site internet par Christian GEARDRIX, Conseiller.

**Objet : Location de la Salle des Fêtes au vu des tarifs annoncés de l'électricité à partir de Janvier 2023**

Fermeture de la Salle des Fêtes du 02.01.2023 au 31.03.2023

		Pouvoirs	Votes
Thierry HUREAU Maire	PRÉSENT		Pour
Pierre LEGER 1 <sup>er</sup> Adjoint	PRESENT	A un pouvoir de Guy LOUCHART	Pour
Christophe TRILLAUD 2 <sup>ème</sup> Adjoint	PRÉSENT		Pour
Christelle DULAU 3 <sup>ème</sup> Adjointe	PRÉSENTE		Pour
Brigitte BROCHETON Conseillère	PRÉSENTE		Pour
Christian GEARDRIX Conseiller	PRÉSENT		Pour
Delphine LAIZET Conseillère	PRÉSENTE		Pour
France STIVIL Conseillère	PRÉSENTE		Pour
Guillaume PÉRIN Conseiller	ABSENT NON EXCUSÉ		/
Guy LOUCHART Conseiller	ABSENT EXCUSÉ	A donné un pouvoir à Pierre LEGER	Pour
Hélène FERRO Conseillère	PRÉSENTE		Pour
Patricia CHARANNAT Conseillère	ABSENTE EXCUSÉE		/
Thierry GUILLAUME Conseiller	PRÉSENT		Pour

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

**Discussions** : explications sur les tarifs prohibitifs

**Objet : Nouvelle Organisation pour la réservation de la Salle des Fêtes lorsqu'elle pourra être louée**

Thierry HUREAU Maire	PRÉSENT		Pour
Pierre LEGER 1 <sup>er</sup> Adjoint	PRESENT	A un pouvoir de Guy LOUCHART	Pour
Christophe TRILLAUD 2 <sup>ème</sup> Adjoint	PRÉSENT		Pour
Christelle DULAU 3 <sup>ème</sup> Adjointe	PRÉSENTE		Pour
Brigitte BROCHETON Conseillère	PRÉSENTE		Pour
Christian GEARDRIX Conseiller	PRÉSENT		Pour
Delphine LAIZET Conseillère	PRÉSENTE		Pour
France STIVIL Conseillère	PRÉSENTE		Pour
Guillaume PÉRIN Conseiller	ABSENT NON EXCUSÉ		/
Guy LOUCHART Conseiller	ABSENT EXCUSÉ	A donné un pouvoir à Pierre LEGER	Pour
Hélène FERRO Conseillère	PRÉSENTE		Pour
Patricia CHARANNAT Conseillère	ABSENTE EXCUSÉE		/
Thierry GUILLAUME Conseiller	PRÉSENT		Pour

Pour :      Contre :      Abstention :

**Discussions :**      Néant

**Objet : Organisation du Secrétariat en vue de la Sobriété énergétique**

**Horaires proposés : 9 h – 12 h et 13 h 30 – 17 h 00**

		Pouvoirs	Votes
Thierry HUREAU Maire	PRÉSENT		Pour
Pierre LEGER 1 <sup>er</sup> Adjoint	PRESENT	A un pouvoir de Guy LOUCHART	Pour
Christophe TRILLAUD 2 <sup>ème</sup> Adjoint	PRÉSENT		Pour
Christelle DULAU 3 <sup>ème</sup> Adjointe	PRÉSENTE		Pour

Brigitte BROCHETON Conseillère	PRÉSENTE		Pour
Christian GEARDRIX Conseiller	PRÉSENT		Pour
Delphine LAIZET Conseillère	PRÉSENTE		Pour
France STIVIL Conseillère	PRÉSENTE		Pour
Guillaume PÉRIN Conseiller	ABSENT NON EXCUSÉ		/
Guy LOUCHART Conseiller	ABSENT EXCUSÉ	A donné un pouvoir à Pierre LEGER	Pour
Hélène FERRO Conseillère	PRÉSENTE		Pour
Patricia CHARANNAT Conseillère	ABSENTE EXCUSÉE		/
Thierry GUILLAUME Conseiller	PRÉSENT		Pour

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Discussions : Néant

Objet : Avenir du Restaurant « Léonie »

Proposition d'un vote à bulletin secret, accepté par le Conseil municipal.

		Pouvoirs	Votes
Thierry HUREAU Maire	PRÉSENT		
Pierre LEGER 1 <sup>er</sup> Adjoint	PRESENT	A un pouvoir de Guy LOUCHART	
Christophe TRILLAUD 2 <sup>ème</sup> Adjoint	PRÉSENT		
Christelle DULAU 3 <sup>ème</sup> Adjointe	PRÉSENTE		
Brigitte BROCHETON Conseillère	PRÉSENTE		
Christian GEARDRIX Conseiller	PRÉSENT		
Delphine LAIZET Conseillère	PRÉSENTE		
France STIVIL Conseillère	PRÉSENTE		
Guillaume PÉRIN Conseiller	ABSENT NON EXCUSÉ		
Guy LOUCHART Conseiller	ABSENT EXCUSÉ	A donné un pouvoir à Pierre LEGER	
Hélène FERRO Conseillère	PRÉSENTE		
Patricia CHARANNAT Conseillère	ABSENTE EXCUSÉE		

Conseillère			
Patricia CHARANNAT Conseillère	ABSENTE EXCUSÉE		
Thierry GUILLAUME Conseiller	PRÉSENT		

Pour : 8

**Discussions** : Explications sur les clauses du bail commercial, sur la possibilité d'achat du bâtiment. Les conseillers s'étonnent du manque d'information sur les difficultés financières que rencontrent les gérants de la Sarl Léonie par les gérants eux-mêmes.

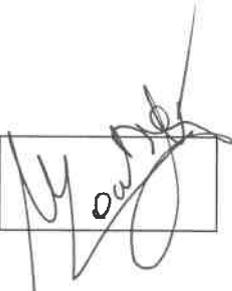
Solution retenue : Les gérants de la Sarl Léonie fait don à la Commune de leurs matériels à concurrence des échéances à courir

**Questions Diverses** :

- Election législative du 22.1.2023 et 29.01.2023
- Recensement de la population
- Eclairage public
- Panneaux manquants RD25
- Agrément pour le feu d'artifices
- Gazette
- Vœux le 06.01.2023

FIN DE SÉANCE : 22 h 02

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme

Le Maire Thierry HUREAU		Le Secrétaire de Séance		La Secrétaire Auxiliaire	
-------------------------------	---	----------------------------	---	-----------------------------	---